



AMBASSADE DE FRANCE EN ZAMBIE ET AU MALAWI

MEMENTO DE SECURITE A DESTINATION DES FRANÇAIS ETABLIS EN ZAMBIE

Janvier 2011

Ambassade de France en Zambie et au Malawi

adresse physique	Mpile Building – 74 Independence Avenue - Lusaka
adresse postale	PO Box 30062 - Lusaka
téléphone	(211) 25 13 22 0977 11 00 20 (en dehors des horaires d'ouverture)
adresse électronique	cad.lusaka-amba@diplomatie.gouv.fr

La section consulaire de l'ambassade se tient à votre disposition afin de vous permettre de mettre à jour les éléments ci-dessus en cas de déménagement et vous invite à l'informer de toute modification de vos coordonnées ou de la composition de votre foyer.



AMBASSADE DE FRANCE EN ZAMBIE ET AU MALAWI

Lusaka, le 22 juillet 2011

Madame, Monsieur, Chers compatriotes,

La Zambie est un pays accueillant qui respecte les droits des ressortissants étrangers qui y résident. Comme tous pays, la Zambie peut être l'objet d'une crise politique, sanitaire ou d'une catastrophe naturelle.

Il est de ce fait important de garder à l'esprit cette préoccupation de sécurité, tant pour vous-même que pour votre famille, comme vous le feriez en France.

C'est la raison pour laquelle mes services ont établi, comme dans tous les pays du monde, un plan de sécurité. Ce petit memento, qui ne prétend pas être exhaustif, en fait partie. Il vise à vous donner les principales informations sur ce plan de sécurité et vous fait quelques suggestions pratiques.

La première des mesures, cependant, consiste à vérifier que vous-même et votre famille êtes bien inscrits auprès de la section consulaire de l'ambassade. Si cela n'est pas encore fait, nous vous incitons vivement à le faire. Il est impossible à l'ambassade de porter assistance à des compatriotes dont elle ne connaîtrait pas l'existence. Pour vous inscrire, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de la section consulaire.

De même, nous vous recommandons d'encourager les Français de passage que vous accueillez, famille ou amis, à se signaler auprès du consulat.

Olivier RICHARD

Ambassadeur de France en Zambie et au Malawi

PRESENTATION DU PLAN DE SECURITE

Tout citoyen français présent à l'étranger peut solliciter l'assistance de nos autorités consulaires dans son pays de résidence. En cas de crise grave, l'aide accordée s'inscrit dans le cadre plus général d'un plan de sécurité de la communauté française, établi et tenu à jour par le consulat. Cette aide s'adresse également à tout ressortissant de l'Union européenne n'ayant pas de présence diplomatique dans le pays et au personnel de la délégation de l'Union Européenne à Lusaka.

Les paragraphes qui suivent ont pour objet de vous informer et de vous conseiller sur l'attitude à observer et les précautions à prendre en situation de crise, de manière à assurer, d'une part, votre intégration dans le dispositif du plan de sécurité et d'autre part la pleine efficacité des mesures qui seraient prises sous l'égide de l'ambassadeur.

Les dispositions de ce Mémento de sécurité s'appliquent à l'ensemble de la communauté française établie en Zambie. Cependant, les foyers géographiquement éloignés de la capitale pourront faire l'objet, en fonction des circonstances, d'un traitement spécifique. Il pourra ainsi leur être indiqué, en cas de crise majeure à Lusaka, de ne pas rejoindre le centre de regroupement qui leur est normalement assigné mais de quitter le territoire par la frontière la plus proche ou de rester confinés à leur domicile.

Le plan comprend quatre phases qui correspondent chacune à une appréciation de l'évaluation des risques. Le passage d'une phase à l'autre est décidé par l'ambassade de France. L'évacuation (phase 4) est une décision prise à Paris par le Gouvernement.

phase	français résidents et ressortissants sous notre responsabilité	français de passage
1	Mise en alerte	Recommandation de ne pas voyager dans les zones de crise et de se signaler auprès de l'ambassade
2	Confinement	Quitter le pays dans la mesure du possible ou rester dans son logement
3	Rassemblement dans les centres de regroupement	
4	Evacuation	

Phase 1 – Mise en alerte

Les ressortissants concernés résidents seront invités par leur chef d'îlot, par téléphone ou par e-mail, à vérifier l'état de leurs provisions (nourriture, eau, essence), à s'informer avec régularité auprès des médias, à rester à l'écoute régulière de RFI (100.4 Mhz à Lusaka) et à vérifier le bon fonctionnement de leur moyen de communication avec le chef d'îlot. Ils vérifieront la localisation de leur centre de regroupement.

Les Français de passage seront invités à se tenir à l'écart des zones de crise et à se signaler auprès de l'ambassade.

Phase 2 – Confinement

Les ressortissants concernés résidents seront invités à rester chez eux. Ils seront contactés par leur chef d'îlot et pourront faire état des difficultés rencontrées.

Les Français de passage seront invités, dans la mesure du possible, à quitter la région en crise vers une région plus sûre du pays ou à quitter le pays. Ceux qui sont dans l'impossibilité de le faire doivent rester dans leur logement et se signaler à l'ambassade.

A ce stade, tout déplacement à l'extérieur de votre îlot est déconseillé, voire interdit.

Phase 3 – Regroupement

L'ensemble des ressortissants se rassemblera au centre de regroupement qui leur a été désigné lors de leur inscription consulaire, **selon les instructions des chefs d'îlot pour les résidents ou de l'ambassade pour les Français de passage.**

Se munir d'une valise de 10 kg maximum par personne. Pas d'animaux domestiques.

Prendre des médicaments usuels et un nécessaire de toilette.

Indiquer au chef d'îlot les coordonnées d'une personne à prévenir en France.

Seuls le chef de poste ou l'officier de sécurité sont autorisés à donner un ordre de regroupement ou d'évacuation. Celui-ci peut-être partiel (c'est-à-dire ne concernant qu'une partie du pays ou de la capitale) en fonction de l'évaluation des risques.

Dans la mesure du possible, la circulation se fera en groupe et sous la protection des forces de l'ordre.

Chaque famille, avant de quitter son domicile, s'assurera :

- de fermer toutes les portes et issues
- de couper les alimentations d'eau, de gaz et d'électricité
- de débrancher tous les équipements électriques
- d'emporter toutes les clés

Un recensement des arrivées au lieu de regroupement est effectué et transmis à la chancellerie. Suivant les impossibilités de circulation, un repli vers un îlot proche pourra être envisagé.

Phase 4 – Évacuation

Sur instructions de Paris, il est procédé à l'évacuation des ressortissants à partir des centres de regroupement. Chaque personne a droit à un maximum de 10 kg de bagage (qui seront contrôlés). Les animaux domestiques sont interdits.

Les personnes sont évacuées en convoi vers le(s) point(s) d'évacuation le(s) plus approprié(s) en fonction du contexte. **Elles doivent respecter les consignes et conserver leur calme, informer le responsable du centre ou le chef d'îlot des difficultés de déplacement qu'elles pourraient rencontrer (personnes à mobilité réduite par exemple) et toujours rester groupées.**

LES MODES D'INFORMATION

Comme vous l'aurez constaté sur votre mémento de sécurité, selon votre situation géographique, vous dépendez d'un îlot regroupant tous les ressortissants français de votre quartier.

A ce titre le chef d'îlot et son adjoint sont chargés du recensement des Français dans le secteur, de leur information concernant le but et l'intérêt du plan de sécurité et de leur regroupement dans les centres prévus à cet effet lorsque la situation l'exige en vue d'une évacuation totale ou partielle.

Cette dernière charge paraît difficilement réalisable dans des délais très courts par la seule action du chef d'îlot et de ses adjoints. Afin d'accélérer la transmission de l'information, **le concours de Radio France Internationale (R.F.I. – 100.4 Mhz) permet d'informer bon nombre de nos ressortissants en un temps minimum. Il est donc demandé à tous nos compatriotes de se mettre à l'écoute de RFI en cas d'événements graves.**

Lorsqu'un message viendra à être diffusé à l'attention des Français, nous vous demandons de le répercuter aux foyers de votre connaissance afin de s'assurer qu'un maximum de personnes soit informé.

LES CENTRES DE REGROUPEMENT

Les centres de regroupement qui ont été définis dans le plan de sécurité à Lusaka sont : la Résidence de France, la Résidence de l'Union européenne et l'Alliance Française de Lusaka.

îlot	centre de regroupement	téléphone	coordonnées GPS
1	Résidence de France 31F Leopards Hill Close – Woodlands - Lusaka	(211) 25 13 22 0977 11 00 20	S15°26'7,688" E28°21'5,155"
	Résidence de l'Union Européenne 15B Serval Road – Kabulonga - Lusaka	(211)	S15°25'37,0194" E28°20'52,62"
2	Alliance française Alick Nkhata Road – Kalingalinga - Lusaka	(211) 25 34 67 (211) 25 41 22	S15°24'43,43" E28°19'7,817"

Ces centres de regroupement ont vocation à être des points de départ vers un lieu d'évacuation. Ce sont donc des lieux de transit.

Chaque centre de regroupement est placé sous la responsabilité d'un chef d'îlot qui s'assure, en coordination avec l'ambassade et avec l'aide des forces de l'ordre, de la sécurité des lieux.

Avec l'aide des chefs d'îlot et leurs adjoints, le centre de regroupement est maintenu en communication avec le Poste de Commandement opérationnel mis en place à l'ambassade.

Au centre de regroupement est assuré le stockage et la conservation de rations alimentaires et de comprimés pour la purification de l'eau.

Le centre a vocation à recevoir, en cas d'événement grave, les ressortissants des îlots qui lui sont assignés, dans des locaux équipés d'eau courante et de sanitaires.

Les personnes accueillies dans le centre de regroupement sont recensées. Un état des absents, blessés, disparus ou décédés est établi.

L'îlot dont vous dépendez, le centre de regroupement auquel vous êtes assigné et les coordonnées de votre chef d'îlot vous seront communiquées lors de votre inscription auprès de la section consulaire de l'Ambassade.

DISPOSITIONS A PRENDRE DES LA MISE EN ALERTE

Conservez un petit stock d'eau et de nourriture avec notamment des aliments facilement transportables (barres de céréales, pâtes de fruits, fruits secs, etc.).

Préparez un équipement de route à mettre dans un sac ou sac à dos :

- Trousse de premier secours, insecticide et produits d'hygiène
- Trousse de toilettes et lunettes de rechange
- Vêtements chauds et de saison, couvertures et chaussures confortables
- Poste radio, torche électrique et piles de rechange
- Nourriture prête à consommer et bouteilles d'eau
- Comprimés pour désinfecter l'eau, cartes et plan de la ville de résidence

Regroupez les documents importants (au moins sous la forme de photocopies) :

- Passeport en cours de validité et autorisation de séjour dans le pays
- Carte d'immatriculation ou certificat d'inscription consulaire
- Carnet de vaccination et documents médicaux
- Documents d'état civil (livret de famille par exemple)
- Carnets de chèques et cartes de crédit
- Permis de conduire et documents concernant le véhicule
- Polices d'assurance et documents notariaux
- Une somme d'argent conséquente (au moins 500 euros en argent liquide, dans la perspective de frais divers à encourir en cas d'évacuation)

Repérez votre point de regroupement à l'avance si possible, pour perdre le moins de temps possible.

Afin que vos enfants soient facilement identifiables s'ils devaient se retrouver seuls, faites leur porter une fiche d'identité en français et si possible en langue locale, indiquant leur nom, leur date de naissance, leur adresse et numéro de téléphone, leur nationalité et leurs éventuels problèmes de santé.

CONSIGNES ELEMENTAIRES DE SECURITE

Dans votre vie quotidienne, des règles de bon sens sont à respecter afin d'éviter tout désagrément :

- Roulez toutes portières verrouillées
- Ne vous aventurez pas dans des compounds qui vous sont inconnus
- Restez discrets et vigilants quand vous retirez de l'argent depuis une agence bancaire

TELEPHONES D'URGENCE

AYEZ TOUJOURS A VOTRE PORTEE LES NUMEROS DE TELEPHONE D'URGENCE :

PERMANENCE D'URGENCE DE L'AMBASSADE DE FRANCE : 0977 11 00 20

POLICE : 991

POLICE ROUTIERE : 983

POMPIERS : 992

ville	police	hôpital		
LUSAKA	Chelstone	0977 75 59 97	Fairview Hospital	(211) 37 30 12
	Emmasdale	0977 25 87 30		
	Woodlands	0977 60 16 52		
	Matero	0977 49 35 81	Care for Business Clinic	(211) 25 43 96
	Chongwe	0977 98 99 38		
	Chilanga	0955 20 25 23	UTH	(212) 25 12 00
	Makeni	0966 72 34 64		
Chipata	(216) 22 17 96	(216) 22 21 41		
Kabwe	(215) 22 22 71	(215) 22 23 01		
Kasama	(214) 22 20 15	(214) 22 20 28		
Livingstone	(213) 31 16 95	(213) 32 02 21		
Mongu	(217) 22 12 91	(217) 22 10 11		
Ndola	(212) 61 79 53	(212) 61 15 85		
Solwezi	(218) 82 10 30	(218) 82 10 11		